

ÇA VA OÙ ?
ÇA VA LÀ !



MOINS JETER,
MIEUX TRIER,
N'A JAMAIS ÉTÉ
AUSSI SIMPLE !

≡ GUIDE DU TRI ≡
DES DÉCHETS

ÇA VA OÙ ?
ÇA VA LÀ !

À Grand Paris Sud,

75%

de nos déchets ne sont pas correctement triés.

ENSEMBLE, FAISONS MIEUX, TRIONS PLUS !

Avec ce guide du tri, vous saurez facilement dans quelle poubelle mettre vos déchets et ce qu'ils deviennent après leur collecte.

Ce guide a été imprimé et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'Agglo en 2022 pour une diffusion des informations qu'il y développe la plus large possible. À partir de 2023, pour limiter l'utilisation du papier mais aussi éviter les dépenses inutiles, il sera disponible uniquement en mairie et sur dechets.grandparissud.fr



**VOTRE BAC EST CASSÉ
OU SA TAILLE N'EST PAS ADAPTÉE ?**

Étudions ensemble vos besoins. Remplissez le formulaire sur dechets.grandparissud.fr

RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Des solutions, faciles à mettre en place, existent.
Ce guide de la prévention et du tri vous en donne les clés.

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?

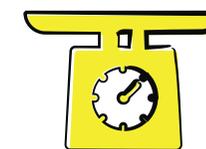
L'Agglo a mis en place de nombreux dispositifs pour vous accompagner :

- **Composteurs individuels**
voir p. 11
- **Groupe Facebook Mangeons mieux à Grand Paris Sud**
pour partagez vos trucs & astuces, bons plans, découvertes de fermes bio et locales... sur notre territoire.
- **Newsletter thématiques**
pour vous abonner : grandparissud.fr
- **Animations auprès des scolaires**
pour plus d'informations : prevention.dechets@grandparissud.fr
- **Le guide**
« **Deviens un super z'héros déchet !** »
pour les enfants de 6 à 12 ans

Et tout au long de l'année, retrouvez dans les **22 médiathèques** de Grand Paris Sud, des livres, vidéos et jeux sur la thématique de la réduction des déchets : upcycling, DIY, livre de cuisine zéro gaspi, ...

OBJECTIF

-15%
DE RÉDUCTION



GLOBALE DES DÉCHETS
SUR LE TERRITOIRE !

Voici l'objectif fixé par Grand Paris Sud.

Pour l'atteindre, l'Agglomération a adopté, pour une durée de six ans, de 2023-2028, un Programme Local de Prévention des Déchets et de l'Énergie (PLPDE).

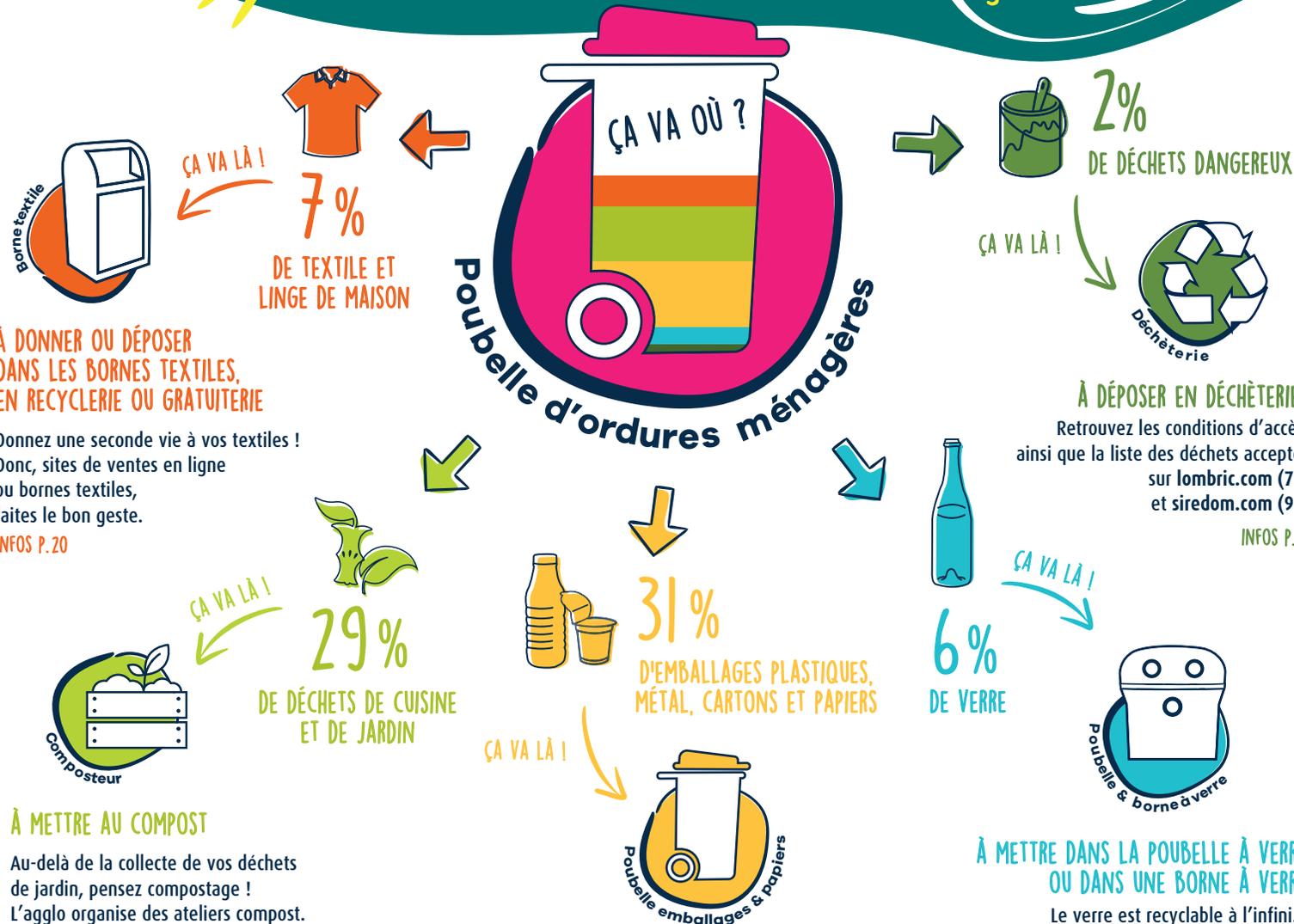
Après avoir effectué un diagnostic, Grand Paris Sud a défini 5 axes majeurs pour agir en faveur de la prévention des déchets (soit avant qu'une matière ou qu'un produit ne devienne un déchet) mais aussi pour réduire le volume de déchets. Parmi eux, on peut citer la lutte contre le gaspillage alimentaire, les initiatives pour augmenter la durée de vie des produits ou pour éviter la production de déchets verts en encourageant, par exemple, la gestion de proximité des biodéchets.

À Grand Paris Sud,

75%

des déchets qui sont dans la poubelle des ordures ménagères n'ont rien à y faire...

ÇA VA OÙ ?
ÇA VA LÀ !



À DONNER OU DÉPOSER
DANS LES BORNES TEXTILES,
EN RECYCLERIE OU GRATUITERIE

Donnez une seconde vie à vos textiles !
Donc, sites de ventes en ligne
ou bornes textiles,
faites le bon geste.

INFOS P.20

À METTRE AU COMPOST

Au-delà de la collecte de vos déchets
de jardin, pensez compostage !
L'agglo organise des ateliers compost.
Inscrivez-vous !

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

INFOS P.11

TOUTS LES EMBALLAGES ET PAPIERS
VONT DANS LA POUBELLE JAUNE

Videz bien vos emballages, ne les nettoyez pas,
ne les emboîtez pas et ne les mettez pas en sac !
Sinon, le lecteur optique ne les reconnaîtra pas
et tout repartira à l'incinération !

INFOS P.8

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIES

Retrouvez les conditions d'accès,
ainsi que la liste des déchets acceptés
sur lombric.com (77)
et siredom.com (91)

INFOS P.14

À METTRE DANS LA POUBELLE À VERRE
OU DANS UNE BORNE À VERRE

Le verre est recyclable à l'infini...
Pots, bouteilles et bocaux en verre sont à déposer
dans l'une des 600 bornes de Grand Paris Sud.

INFOS P.6

POUR DIMINUER LE VOLUME
DE VOTRE POUBELLE :
DONNEZ, TRIEZ, RECYCLEZ !

Il est désormais une nécessité
pour notre planète de trier nos déchets.

POURQUOI ?

Trier permet de diminuer le volume
de déchets à enfouir ou à incinérer.

Trier permet d'économiser
de la matière première.

Le recyclage permet de fabriquer de nouveaux
objets à partir d'emballages recyclables issus
des bacs jaunes (ou des points d'apport
volontaire). Les ressources naturelles comme
le bois, le pétrole, la bauxite, le sable ou le
minerai de fer, qui rentrent dans la fabrication
des emballages plastiques, du carton, du verre
ou du papier..., sont donc économisés.

Trier, c'est générer
des activités nouvelles.

De nombreux professionnels interviennent
pour collecter, trier, conditionner
et transformer ces matériaux.
Des filières qui sont créatrices d'emploi !

UNE QUESTION ?

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

services.urbains@grandparissud.fr
dechets.grandparissud.fr



LE VERRE, ÇA VA OÙ ?



ÇA VA LÀ !

Bouteilles, pots, bocaux... en verre



C'EST FACILE !



Ne pas laver les emballages mais bien les vider



Ne pas laisser les bouchons ou couvercles

ET ÇA, ÇA VA LÀ !



POURQUOI ?

Les verres de table, vases ou miroirs sont bel et bien en verre, mais ont une composition différente des bouteilles, pots et flacons.

Si ces deux types de verres sont mélangés, les objets en verre issus du recyclage présenteront des défauts de fabrication.

Par exemple : les objets en Pyrex endommagent les fours.



LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI !

LA TRANSFORMATION DU VERRE AU CENTRE DE TRI



TRI MANUEL

pour enlever les plus gros déchets qui ne seront pas recyclés sur place (plastique, carton, papier, etc.).



TRI MÉCANIQUE

pour éliminer les plus petits résidus.



BROYAGE DU VERRE

pour obtenir du calcin.



TRI OPTIQUE

pour séparer le verre recyclable des déchets non recyclables, comme la céramique, la porcelaine, etc. Il sert aussi à identifier la couleur des différents verres, qui indique leur composition et permet ainsi de les séparer pour les recycler au sein de circuits différents.



FUSION DU CALCIN

dans des fours à haute température, auquel on ajoute parfois de la silice (composant du sable utilisé pour la fabrication du verre).



SOUFFLAGE

de la pâte obtenue pour mettre en forme les nouveaux contenants.



REFROIDISSEMENT

des bouteilles et autres pots, qui sont désormais prêts à être utilisés.

EN RECYCLANT LE VERRE, ON ÉCONOMISE DU SABLE, DE LA SOUDE ET DU CALCAIRE.



La transformation du verre nécessite beaucoup d'énergie, alors privilégions la réutilisation des produits.

À GRAND PARIS SUD, ON COLLECTE 3 800 TONNES DE VERRE PAR AN !

RÉUTILISER UN BOCAL EN VERRE POUR

- stocker des aliments (pâtes, riz, céréales, etc.)
- faire de la confiture
- faire un terrarium



RÉUTILISER UNE BOUTEILLE EN VERRE POUR

- mettre l'eau sur la table
- congeler vos soupes pour l'hiver (la remplir au ¾ car, en congelant, l'eau prend plus de place)





EMBALLAGES, UN TRI + SIMPLE!

TOUS MES EMBALLAGES ET PAPIERS VONT DANS LE BAC JAUNE

C'EST FACILE!



Mettre les emballages en vrac dans la poubelle et pas dans un sac poubelle



Ne pas laver les emballages mais bien les vider



Ne pas imbriquer les déchets, bien les séparer les uns des autres

POURQUOI ?

- Si les emballages sont dans un sac plastique ou emboîtés, le process ne reconnaît plus ces déchets qui repartent alors à l'incinération.

- Une bouteille en plastique ne sera pas pris en compte par le process de tri si celle-ci contient du liquide.

Les emballages en plastique comme les flacons, bidons, bouteilles en plastique



Les sacs et films en plastique, pots et barquettes, tubes de crème et dentifrice, bouchons et couvercles en plastique



Les emballages en métal et petits alus



Les papiers, journaux et magazines



Les briques alimentaires et emballages en carton (pliés et/ou découpés)



ET ÇA, ÇA VA LÀ!

« Pour les jouets en bon état, je pense aux dons ! »



Ces objets ne vont pas dans le bac jaune car ce ne sont pas des emballages.

QUE DEVIENNENT MES EMBALLAGES ?

Tous les emballages, papiers et cartons se recyclent, donc direction la poubelle jaune !
On utilise cette matière existante pour produire de nouveaux objets, emballages et objets du quotidien.

CELA NOUS PERMET D'ÉCONOMISER DES RESSOURCES NATURELLES.

1 L DE PÉTROLE = 1 KG DE PLASTIQUE = 25



LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

après fragmentation ou dissolution = Différentes résines de plastique



LES PAPIERS, CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

deviennent de la pâte à papier = Nouveaux emballages cartons et feuilles de papier



Le carton se recycle ENVIRON 9 FOIS et le papier ENVIRON 5 FOIS

ON EN FAIT QUOI ?

LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

sont refondus = se recyclent à l'infini



RÉUTILISER LE CARTON POUR :

- fabriquer des jeux / jouets
- faire des boîtes de rangement
- faire un griffoir pour mon chat

JE RÉUTILISE MON PAPIER POUR :

- faire des feuilles de brouillon
- faire des listes des courses
- faire des origamis



MES DÉCHETS DE JARDIN, ÇA VA OÙ ?



C'EST FACILE !



Ne pas mettre dans des sacs plastiques



max. 5 fagots ficelés inférieurs à 1,20 m au sol



+ PROPRE & + PRATIQUE

que les sacs papiers, demandez votre bac pour vos déchets verts !

Formulaire sur dechets.grandparissud.fr ou contactez nous au

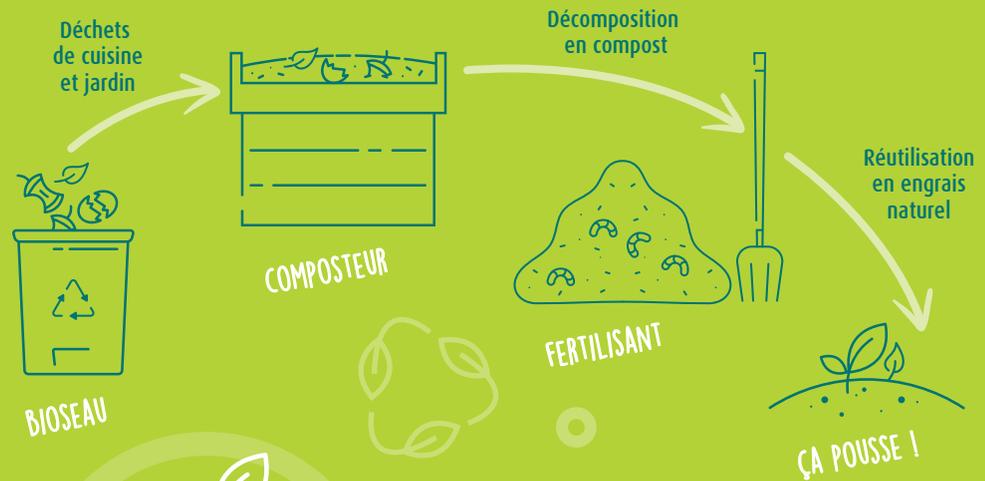
0 800 97 91 91 Service & appel gratuits



RETOUR À LA NATURE !

ET SI VOUS VOUS METTIEZ AU COMPOST ?

100% naturel et gratuit, le procédé a de nombreux avantages. Il permet de réduire le volume de nos poubelles (déchets de cuisine et de jardin) et, par conséquent, la pollution inhérente à l'incinération des déchets. Il demeure également un excellent substitut au terreau et aux engrais pour votre jardin et vos plantes.



DES ATELIERS GRATUITS TOUS AU COMPOST !

sont régulièrement organisés par Grand Paris Sud pour apprivoiser cette technique, à la fin desquels il est possible de repartir avec son propre composteur,

OFFERT PAR GRAND PARIS SUD.

Retrouvez tous les conseils utiles de Coach Nathalie, maître composteur, sur dechets.grandparissud.fr

Pour commander son composteur et s'inscrire aux ateliers, contactez le

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits



- Certaines tailles peuvent être utilisées comme tuteurs, piquets, liens, etc.
- Les branches et le bois en tas peuvent servir à créer une butte de permaculture
- Le bois peut être réutilisé pour le poêle ou la cheminée



MES ENCOMBRANTS, J'EN FAIS QUOI ?



C'EST FACILE !



Sont ramassés les objets dit volumineux, inférieur à 2 m de long et 30 kg. Le mobilier doit être démonté.



La collecte des encombrants, pour les pavillons et petits immeubles, se fait sur rendez-vous. Le numéro vert est disponible sur votre calendrier de collecte. Pour les grands immeubles, reportez vous à votre calendrier de collecte ou au site Internet dechets.grandparissud.fr.

POURQUOI SUR RDV ?

Lors de votre prise de rendez-vous, vous serez mieux renseigné sur les déchets acceptés. Objectif : une meilleure qualité de tri / recyclage des encombrants. Cela évite également les fouilles et dépôts sauvage.

ET ÇA, ÇA VA LÀ !



Les miroirs, fenêtres, lampes halogènes, pneus, appareils électriques et électroniques, sanitaires, déchets verts, gravats, pots de peinture et autres produits dangereux ne sont pas acceptés à la collecte des encombrants et doivent être déposés en déchèterie. (voir liste détaillée en page 14)

AVANT DE JETER, RÉUTILISER, DONNER, RECYCLER !

Si vos objets ne servent plus, mais qu'ils sont encore en bon état, donnez-leur une seconde vie grâce aux ressourceries, aux associations, à la revente ou la réparation.

UNE RESSOURCERIE ?

C'est une association qui collecte tous les objets que vous souhaitez donner : elle les trie, les nettoie, les répare pour les redistribuer à bas prix.

Si les objets sont trop abîmés, elle les redirige vers les bonnes filières de recyclage.

Ces structures organisent de nombreux ateliers (Do It Yourself, réparation de vélos, de meubles, électro/informatique, couture, upcycling, etc.) qui contribuent à la sensibilisation de tous, de façon ludique et participative, tout en contribuant au renforcement du lien social.

Source : reemploi-idf.org

En partenariat avec le Réseau francilien du réemploi (REFER), Grand Paris Sud accompagne la mise en place de ressourceries éphémères de 4 à 8 semaines avec les bailleurs et les communes du territoire.

Depuis 2015 l'association L'Attribut récupère, répare, transforme et sensibilise à la réduction des déchets et à l'économie circulaire : café associatif, réparation de vélos, ressourcerie, atelier cuisine zéro gaspi, jardin potager, ateliers zéro déchet, etc.

Adresse : L'idée Halle - 1, rue Eugène Freyssinet, à Ris-Orangis.

Source : lattribut.org

DES ASSOCIATIONS ?



La Croix-Rouge de l'Essonne, dispose de vestiboutiques consacrées à la revente de vêtements et de jouets à bas prix. C'est un lieu de mixité sociale ouvert à tous. Ainsi, chacun peut y donner ou y acheter des vêtements ou des jouets qui aident à financer les actions sociales.

Source : essonne.croix-rouge.fr/aide-vestimentaire



Aujourd'hui, près de 200 structures Emmaüs (communautés, structures d'insertion) dans 87 départements agissent sur le champ de la récupération. Elles organisent des collectes à domicile ou perçoivent des dons sur site de produits de toute nature, donnés par des particuliers. Ces produits sont triés, remis en état par les compagnons et salariés en insertion, puis revendus à bas prix.

Source : emmaus-france.org/nos-actions/developpement-durable

« Au début, je suis entré au Repair Café par curiosité.... Maintenant, dès que j'ai un truc de cassé, j'y retourne ! La dernière fois, c'était pour le sèche-cheveux de ma copine et j'ai réussi à le réparer avec leur aide !! »

Témoignage de Théo

RÉPARER ?

Le Repair Café, à Nandy : pour lutter contre l'obsolescence programmée ! Grâce à des bénévoles compétents, vous pourrez réparer vous-même ou faire réparer du matériel usagé ou cassé, tel que les outils comme les perceuses, les visseuses, les appareils multimédias, ou informatiques, les jouets, les vélos, etc.

Voir le planning des prochaines dates des ateliers

LE SAVIEZ-VOUS ?

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE) :

Il s'agit des écrans et ordinateurs, du gros électroménager (lave-linges, lave-vaisselles, réfrigérateurs...) et du petit électroménager (cafetières, sèche-cheveux, téléphones...). Les magasins jouent un rôle primordial pour cette filière. Ils sont en effet tenus, selon le principe du "1 pour 1", de reprendre les équipements usagés lors de l'achat d'un nouveau matériel par les ménages et de limiter ainsi l'impact financier de la collecte et du traitement sur la taxe d'ordures ménagères. C'est la même chose pour le mobilier !



À APPORTER EN DÉCHÈTERIE !



Meubles, miroirs et vitres

Cartons pliés et vidés, polystyrènes

Déchets végétaux, bûches et troncs

Déchets de travaux : plâtre, laine de verre, ferraille et revêtements de sol

Gravats, sanitaires et poteries

Appareils électriques et électroniques

Déchets dangereux : peintures, produits phytosanitaires, ampoules, piles, batteries...

Pneus déjantés et non lacérés

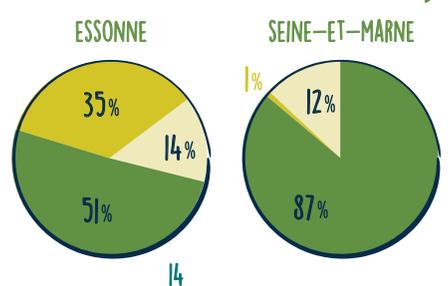
Bouteilles de gaz et extincteurs

Huile de vidange et batteries



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les encombrants font l'objet d'un tri et d'une valorisation différentes selon les syndicats de traitements des déchets (Siredom pour le 91 et Smitom-Lombric pour le 77)



valorisation énergétique (incinération = chauffage et électricité)
 valorisation matière (tri du bois, ferraille, ...)
 déchets enfouis (tout ce qui n'a pas pu être trié ou revalorisé)

MA DÉCHÈTERIE

À SAVOIR :
 LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS ET SONT PUNISSABLES D'UNE AMENDE.



accessible pour les communes de Lieusaint, Réau, Cesson et Vert-Saint-Denis

accessible pour les habitants de Savigny-le-Temple et Nandy

ESSONNE
 Déchèteries du SIREDOM
 01 69 74 23 50

- 1 41, avenue Paul Langevin - Ris-Orangis
- 2 RN7 - Direction Saint-Fargeau-Ponthierry Le Coudray-Montceaux
- 3 Route de Braseaux - Vert-le-Grand
- 4 Rue Emile Zola - Corbeil-Essonnes
- 5 Route du golf - Saint-Pierre-du-Perray

OBTENIR MA CARTE DE DÉCHÈTERIE DANS MA MAIRIE

Les pièces à fournir pour obtenir une carte d'accès nominative :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- votre ancien badge dans le cas d'un renouvellement

Les modalités d'accès à votre déchèterie :

- sur présentation d'un badge
- dans la limite de 40 passages par an et 5 m³ par passage
- limité aux véhicules légers de particuliers de moins de 3,5 tonnes

SEINE-ET-MARNE
 Déchèteries du SMITOM-LOMBRIC
 0 800 814 910 Service & appel gratuits

- 6 Lieu-dit Les Pleins - Réau
- 7 46, rue de l'Étain - Savigny-le-Temple

OBTENIR MA CARTE DE DÉCHÈTERIE DANS MA DÉCHÈTERIE

Les pièces à fournir pour obtenir une carte d'accès nominative :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un avis d'imposition locale (taxe foncière ou taxe d'habitation)

Les modalités d'accès à votre déchèterie :

- sur présentation d'un badge
- dans la limite de 36 passages par an et 5 m³ par passage
- limité aux véhicules légers de particuliers de moins de 3,5 tonnes

Conditions d'accès, horaires et liste des déchets acceptés et refusés :
www.siredom.com ou www.lombric.com



TOUT CE QUI NE SE TRIE PAS,
ÇA VA LÀ!



C'EST FACILE!



Pensez à mettre ces déchets dans des sacs fermés à l'intérieur de votre poubelle ou de la borne.

POURQUOI ?

Pour éviter les odeurs et les nuisibles (rats, souris...)

ET ÇA, ÇA VA LÀ!

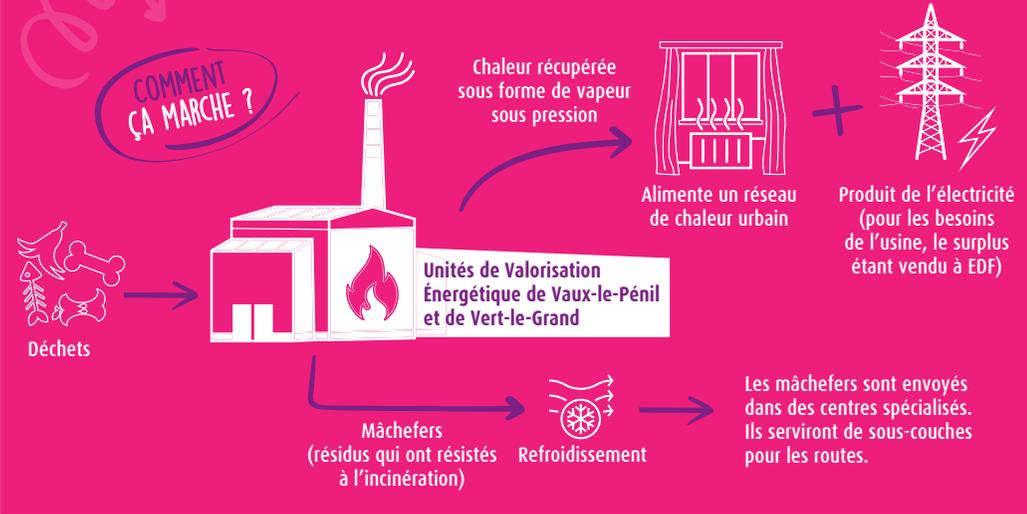


Malgré leur petite taille, les piles, ampoules basses consommations et néons sont des déchets dits « dangereux et nocifs ». Ils ne doivent pas être déposés dans votre poubelle d'ordures ménagères mais apportés en déchèterie ou à un point de collecte dans les magasins.

QUE DEVIENT LE CONTENU DE MA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

80% des déchets de Grand Paris Sud sont incinérés

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



7% des déchets de Grand Paris Sud sont méthanisés

PRODUCTION DE BIOGAZ



JE VEUX RÉDUIRE MES DÉCHETS, COMMENT FAIRE ?

ON PARLE ALORS DE PRÉVENTION DES DÉCHETS.

Il s'agit de toutes les mesures prises avant qu'une substance, une matière ou un produit ne deviennent un déchet.

Les principes de la prévention concernent les étapes en amont du cycle de vie du produit et incluent la **conception**, la **production**, la **distribution**, la **consommation** et, enfin, la **fin de vie d'un bien**. Le réemploi des produits est inclu dans la prévention des déchets.

La prévention concerne aussi les mesures prises par le consommateur : **achats responsables**, **compostage**, **orientation des produits en fin d'usage vers la réparation ou les filières de réutilisation**.

C'est ce qu'on appelle LA CONSOMMATION RESPONSABLE,

c'est-à-dire une consommation à moindre impact environnemental.

Source : ADEME



J'ÉVITE LE GASPILLAGE



En rangeant bien mon frigo



Il consommera moins d'électricité !



En préparant ma liste de courses



Fini les achats superflus qui finissent à la poubelle !



En demandant un gourmet bag au restaurant pour emporter mes restes



Et hop, je me régale 2 fois !



En cuisinant astucieusement mes restes de cuisine



Quiche "Videfrigo", compote de fruits abîmés, facile et toujours bon !

« Toujours un moment d'amusement avec les enfants quand, le vendredi soir, on prépare ensemble notre pizza "Fouzitout" : quand, le vendredi soir, on prépare ensemble notre pizza "Fouzitout" : une pâte et on met par-dessus tous les aliments restants de la semaine (poivron, tomate, aubergine, chèvre, etc.) ! Jamais la même pizza et toujours très bon ! »
Témoignage de Leslie

JE CONSOMME AUTREMENT :

En achetant des aliments en vrac



Utilisez des sacs à vrac que vous pouvez fabriquer vous-même avec un torchon par exemple

En évitant le suremballage et en privilégiant les écocharges



Moins de plastique, plus de place dans la poubelle jaune

En remplaçant mon essuie-tout par des chiffons



Ça diminue le volume de la poubelle des ordures ménagères

En compostant mes restes alimentaires et mes épluchures



Regardez page 11, on vous dit tout sur le compostage



JE REMPLACE

ma brosse à dents en plastique



par une brosse à dents en bambou

mes cotons tiges



par un oriculi

mon gel-douche et mon shampoing



par du savon et du shampoing solide

les couches jetables



par des couches lavables

les protections hygiéniques jetables



par des coupes ou « cup » menstruelles, des serviettes hygiéniques lavables ou des culottes menstruelles lavables

600 000 TONNES DE TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES

sont mis sur le marché en France chaque année à destination des ménages, soit près de

10 KILOS PAR AN ET PAR HABITANT

Une fois usagés, de nombreux déchets textiles sont encore abandonnés ou jetés avec les ordures ménagères, alors qu'ils pourraient être soit réemployés ou réutilisés s'ils sont en bon état, soit recyclés s'ils sont abîmés.

RÉPARER DONNER REVENDRE RÉUTILISER RECYCLER

sont les solutions pour donner une seconde vie aux textiles, linges de maison et chaussures.

J'AGIS !



Dans une borne textile, je peux déposer tous les textiles et chaussures, même usés ou déchirés. S'ils sont juste démodés ou troués, tous mes articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire.

Tout doit être placé dans un sac bien fermé :

- les vêtements
- les sous-vêtements
- les accessoires
- les chaussettes
- les gants
- les écharpes
- les bonnets
- les maillots de bain...
- les chaussures (sports, ville, tongs, sandales...)
- les serviettes de table
- les serviettes de bain
- les nappes
- les torchons
- les tabliers
- les gants de toilette...

Les rollers ou encore les chaussures de ski ne sont pas admis ! Les articles déposés mouillés, même s'ils sont justes humides, risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.

QU'EST-CE QUE LE RECYCLAGE DU TEXTILE ?

Ce processus consiste à transformer les textiles non-réutilisables en nouveaux produits. Cela permet d'utiliser une matière déjà disponible et ainsi d'économiser les ressources naturelles.

filière textile (chiffons, nouvelles fibres, géotextiles ou plastiques composites)



automobile (tapis de voiture)

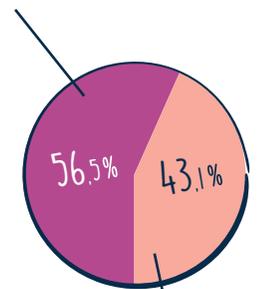
bâtiment (isolant thermique)

À SAVOIR !

1KG de textiles usagés collectés

ÉVITE L'ÉMISSION DE 25 KG DE CO₂. C'est autant d'émissions que pour parcourir 130 km en voiture !

textiles, linges de maison et chaussures sont revendus pour être réutilisés



sont transformés pour être recyclés (effilochage, coupe, défibrage, broyage)

données de Re_Fashion



Les conseils du quotidien

RÉUTILISER, RÉPARER, RÉEMPLOYER

Ma table de chevet se fait vieille, je lui donne une **SECONDE VIE**, je la repeins !
Retrouvez des conseils et livres consultables à la Maison de l'Environnement de Grand Paris Sud, à Vert-Saint-Denis, ou des recettes de peintures au naturel formidables : sur le site Internet espritcabane.com.



J'apprends à **RÉPARER** mes appareils électro-ménagers, vélos, etc. à l'aide du Repair Café ou d'autres associations (voir p.13).



Vêtements trop petits, démodés ? Je les dépose dans les **BORNES DE COLLECTE DES TEXTILES** ou bien je les revends !



Je ne mets plus ce pull ? Je n'utilise plus cette lampe ? Je les **DONNE** à des associations (voir p.13) !

Je fais **RÉPARER** mes chaussures chez le cordonnier.



Je participe à des **VIDE-GRENIERS** ou vide-dressing.



J'achète **D'OCCASION** ou reconditionné.

MIEUX GÉRER LES DÉCHETS VERTS ET LES BIODÉCHETS



Je pratique le jardinage au naturel pour réduire mes déchets verts.



J'utilise mes épluchures de légumes et fruits pour faire du compost (voir p.11).

JE NE CRÉE PAS DE DÉCHETS



J'en ai assez de la publicité dans ma boîte aux lettres ? J'affiche un stop pub*.



J'utilise des piles rechargeables.



Je refuse les sacs en papier chez le boulanger.



Besoin de faire des travaux ? Je loue ou j'emprunte mes outils.



Des courses imprévues ? Pas de souci, j'ai toujours un sac de course dans ma voiture ou dans mon sac.

* disponible en mairie ou auprès du service Relations à l'usager de la Direction des déchets de Grand Paris Sud

N'OUBLIONS PAS !

Jeter les déchets dans la nature, ce n'est pas sans conséquence. Ils y restent longtemps, parfois très, très longtemps avant de se dégrader.

METTEZ-LES DANS LE BON BAC POUR ÉVITER ÇA...



MÉGOTS DE CIGARETTE

2 à 5 ans

1 mégot est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau



SERVIETTES OU TAMPONS HYGIÉNIQUES

500 à 800 ans



Déchèteries



PILES AU MERCURE

7000 à 8000 ans



PNEUS EN CAOUTCHOUC

600 ans et plus



OBJETS EN POLYSTYRÈNE

1000 ans



Ordures ménagères



COUCHES JETABLES

250 à 500 ans



BOÎTES DE CONSERVE

100 ans



Emballages & papiers



CANETTES EN ALUMINIUM

200 à 500 ans



SACS EN PLASTIQUE

400 à 450 ans

« 450 ans pour qu'un sac plastique se dégrade tout seul ?!
Ok, je vais mettre des sacs en tissu dans ma voiture pour faire mes courses ! »

Témoignage d'Anissa

LE TRI,
C'EST VOUS,



LA COLLECTE,
C'EST NOUS

L'Agglo Grand Paris Sud
à vos côtés au quotidien

0 800 97 91 91

Service & appel
gratuits